

ORDRE  
DU  
JOUR



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT  
4 place Quincaille  
62000 Arras  
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52  
@ [ecolepaulbertarras@orange.fr](mailto:ecolepaulbertarras@orange.fr)

Conseil d'école  
du 10 / 03 / 2017

1. Re-  
marques  
sur CRCE

La bienvenue est souhaitée à tous les membres présents. Mmes Gourlain et Ledent sont excusées. Après un tour de table, il ne sera fait aucune remarque sur le compte rendu du premier conseil d'école. Il est rappelé que les comptes rendus sont consultables en ligne quelques semaines après le Conseil.

2. ques-  
tions des  
parents

### Questions concernant les temps scolaires

• **Le problème des enfants qui ont besoin d'une attention particulière au détriment des autres élèves. Pourrait-on voir ce qui a été mis en place pour ces situations notamment pour les classes de CP ?** Les principes généraux et légaux d'inclusion à l'école élémentaire sont rappelés. Les procédures d'orientation également. Pour les élèves ayant bénéficié d'une orientation mais pas d'une affectation (par manque de place dans les structures adaptées), l'Institution pallie cette carence en recrutant des personnels d'aide (AVSI). L'équipe pédagogique utilise ces moyens supplémentaires au mieux, afin d'aider les élèves concernés, et d'éviter justement aux autres élèves de la classe d'avoir à pâtir de quelque façon que ce soit de ces inclusions. L'équipe enseignante rappelle que ces élèves porteurs de handicap apportent généralement également beaucoup aux autres dans le cadre d'un éveil et d'une éducation à la différence.

• **Conservatoire / Musique assistée par ordinateur (MAO) : difficultés d'apprentissage à cause du regroupement d'élèves de différents niveaux.** Après prise de renseignements auprès des responsables du conservatoire, les problèmes semblent relever de la manipulation des matériels informatiques mis à disposition. Un échange d'informations sera effectué entre les deux équipes pédagogiques afin de voir s'il est envisageable de planifier, dans le cadre de la scolarité de CP notamment, une sensibilisation à certains outils informatiques spécifiques avant le CE1

• **Création d'un abri à vélos** (voir demandes de travaux)

• **Les élèves partant à l'extérieur peuvent-ils avoir un endroit sécurisé pour laisser leurs sacs et cartables.** Il sera rappelé aux intervenants ou enseignants éventuellement concernés que les deux armoires du hall peuvent être réquisitionnées dans ce but.

### Questions concernant les temps périscolaires

• **Actes de violence à l'école : mesures de gestion et de prévention pour agir face à la situation qui se dégrade.** Le directeur rappelle qu'aucune forme de violence n'est tolérée à l'école, que ce soit pendant le temps scolaire ou pendant les temps périscolaire. D'après le protocole de prise en charge des écarts de comportements, tous les événements préoccupants sont systématiquement consignés. Les relevés de cette année indiquent une baisse assez sensible du nombre des faits relevés pendant le temps scolaire. D'après les membres de l'équipe pédagogique, il ne semble donc pas que « *la situation se dégrade* ». Les nombreuses mesures préventives visant à installer un climat scolaire de qualité et à promouvoir des comportements de coopération et d'entraide, sont rappelés (Conseil d'élèves, zonage de la cour, opération parrain filleul, médiateurs de cour, rallyes inter-degrés, tutorats, surveillant supplémentaire dans la cour...). Certains comportements (coup soudain, échange de propos injurieux, geste agressif...) peuvent malheureusement toujours survenir de manière ponctuelle, mais sont systématiquement sanctionnés. Pendant les temps périscolaires et notamment la pause méridienne, les consignes concernant surveillance, vigilance et sanction sont identiques à celles reçues par les enseignants.

questions des parents (suite)	<p>• <b>Retour du conservatoire des CHAM en bus : demande de récupérer son enfant à l'école Paul Bert sans qu'il participe au TAP.</b> Non car la réglementation de la DDCS sur les accueils collectifs de mineurs et le transport des enfants, impose une organisation sécurisée et cadrée. L'organisation des classes CHAM (déplacement aller et retour) tient compte des accords entre la Direction Éducation de la ville - Le conservatoire et l'Inspection académique (convention).</p> <p>• <b>Sécurité aux abords de l'école : interdiction à la circulation des voitures, dépose-minute rue Pierre Bérégovoy, chemin piéton entre l'arrêt St Jean et l'école, problème de nettoyage du parking.</b> La mise en place d'un plot n'est pas envisagée par la ville. Le service vie scolaire, suite au diagnostic et à la dangerosité potentielle, a positionné un agent lors des temps d'entrée et de sortie d'école en charge de faire traverser les usagers. La ville a réalisé l'installation de radars pédagogiques lumineux, aux abords des écoles Séverine et Paul BERT (politique de prévention) Sollicitation de contrôles de vitesse auprès de la PM (politique de répression). Le parking est privé et la ville n'est pas en charge du nettoyage. L'autorisation de stationnement des enseignants revient au propriétaire ainsi que la sécurisation des accès. Un courrier d'interpellation à la Police municipale pour verbalisation va être envoyé par la ville.</p> <p>• <b>Le tarif des repas de cantine (différence importante de tarifs entre Arrageois et non Arrageois)</b> La politique tarifaire de la ville favorise les habitants arrageois (Impôt). Les familles extérieures font le choix de demander une dérogation avec un coût de facturation supérieur pour la participation aux temps périscolaires. Seuls les enfants extérieurs scolarisés en classe Ulis bénéficient d'un tarif préférentiel car les familles n'ont pas le choix de l'établissement lors de l'inscription. Contexte : pas de hausse d'impôt depuis 2014.</p>
-------------------------------	---

3. Questions du Conseil d'élève	<p>Le Conseil d'élèves s'est réuni ce mercredi 8 mars à 11h et a évoqué les points suivants</p> <p><u>COUR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le danger du revêtement dans la cour (bosse) devant le panier basket</li> <li>• le manque de poubelles (côté cour calme)</li> <li>• le manque de bancs</li> <li>• le désir de fresques sur les murs</li> <li>• le souhait d'aménagements de cour (dessins de jeux au sol, parcours de billes...)</li> <li>• le problème de la descente du préau (pour éviter aux ballons de s'y loger)</li> </ul> <p><u>WC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le souhait de sèche main électrique</li> <li>• le souhait de rendre plus sûres les barrières extérieures (trop d'espace entre les barreaux)</li> <li>• le souhait de rehausser les portes des WC</li> </ul> <p><u>CANTINE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le souhait de proposer un fond musical pendant le repas</li> </ul> <p><b>L'ensemble des points a été noté par le référent municipal et par les représentants de la mairie. Dès que des propositions de réponses seront faites, l'information sera transmise au directeur, puis aux Conseils de classe.</b></p>
---------------------------------	---

## BILAN PEDAGOGIQUE

Comme à chaque Conseil d'école, chaque enseignant contribue à la présentation du tour d'horizon pédagogique de l'école. Le point est ainsi effectué sur les réussites et les inquiétudes au regard des attendus de l'Institution en matière de scolarité et apprentissages scolaires.

- De l'avis de leurs enseignants : même si certaines habitudes de travail sont encore perfectibles chez quelques-uns, les élèves de fin de scolarité primaire (CM2) sont désormais prêts pour le collège. Il a été demandé pour deux élèves la possibilité de bénéficier d'un accueil spécifique en sixième.

- Au début du cycle 3 (CM1), les classes à deux niveaux bénéficient d'une même dynamique avec une réelle appétence pour le travail, la classe à simple niveau fait face à une plus grande hétérogénéité, quelques inquiétudes persistent pour une demi-douzaine d'élèves qui auront à faire des efforts pour dissiper les craintes de leur enseignant. Il sera proposé à certains la participation à des stages de remise à niveau pendant les congés de printemps.

- En fin de cycle 2 (CE2), une grande hétérogénéité des progrès est constatée, pour la majorité des élèves, la progression est bonne, voire très bonne. Cependant il est déploré chez quelques-uns, un manque d'appétence pour l'activité scolaire. Même si tous progressent, certaines immaturités de comportements commencent également à avoir une incidence sur les apprentissages. Lorsque de gros efforts sont attendus chez des élèves, leurs parents ont été informés en rencontrant l'enseignant.

4.informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux

- En début de scolarité élémentaire (CP et CP-CE1), l'équipe pédagogique s'est organisée pour minimiser l'impact du très lourd effectif dans la classe de CP à simple niveau (28 élèves). Les habitudes de l'écolier sont désormais très bien acquises, et on ne déplore pas de problème de comportement. A cette période de l'année, une vigilance particulière concerne certains choix pour les classes à horaires aménagés musicales (risque de mise en difficulté de certains élèves aux acquis scolaires fragiles), il est rappelé l'importance d'une concertation globale entre les trois pôles décisionnaires (parents, école, conservatoire). Malgré les aides et soutiens apportés, les performances de deux élèves de CP continuent de nourrir chez les enseignants de réelles inquiétudes.

- Pour la classe spécialisée pour déficients auditifs (CPJS), l'accent est mis sur la facilité d'intégration des enfants concernés et la satisfaction de toutes les familles ayant fait ce choix. Les progrès sont conformes aux attendus de l'enseignant, qui souligne le fait que tous ses élèves sont très volontaires. Bien entendu, les activités communes avec les autres élèves des niveaux équivalents sont maintenues.

### **Intervention du Délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN)**

M. Carpentier intervient pour faire part de son ressenti positif sur la qualité des échanges menés pendant ce Conseil d'école. Il apprécie tout particulièrement l'équilibre des prises de paroles, et la place conférée à chacun, à tous les niveaux d'une équipe éducative : enseignants certes, mais aussi élèves, parents, et mairie. Il tient à remercier et féliciter toutes les parties pour leur implication.

### **Bilan des exercices de sécurité (anti-intrusion)**

Le directeur rappelle que le début d'année s'était accompagné de recommandations nouvelles en ce qui concerne les exercices de sécurité. Deux exercices spécifiques ont donc été réalisés afin de sensibiliser les élèves à ces nouveaux dangers et les aider à adopter des premiers gestes adaptés à ce type de circonstances.

Le directeur procède à la lecture des comptes rendus transmis à l'administration ainsi qu'aux conclusions et remarques qui s'en sont suivies.

Parmi les suggestions, on notera notamment la nécessité d'imaginer un dispositif d'alerte à la fois discret et efficace présent dans toutes les classes. Un voyant lumineux par exemple.

5.aménagements et travaux : bilans et demandes	<p><b><u>Les travaux réalisés :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•les locaux de containers à déchets ont été terminés</li> <li>•un nouveau plan incliné sécurisé permet un accès sécurisé aux toilettes</li> <li>•les étagères pédagogiques de la salle de maîtres ont été terminées.</li> </ul> <p>Les services municipaux sont remerciés pour leur soutien logistique et financier.</p> <p><b><u>Travaux demandés :</u></b></p> <p>Les problèmes rencontrés au niveau du local toilettes se multiplient. La vétusté de la structure est désormais source de nombreux problèmes (WC inutilisables car régulièrement bouchés, chasses d'eau fragiles, carrelages fendus et glissants, fixations des tuyaux rouillées, portes inadaptées...). Le <b>directeur demande que soit étudiée la possibilité d'une rénovation complète de ce bâtiment sanitaire</b> ; il est souhaitable que celui-ci offre une qualité d'accueil au moins comparable à ce que proposent désormais toutes les structures d'accueil de plein air ou de collectivité avec distributions de sanitaires adaptés, entretiens aisés, surveillance facile (aucun élément au sol, aucune canalisation ni réservoir apparents, couloir de propreté etc.). Il rappelle que ce sont plus de deux cents élèves qui ont à utiliser quotidiennement ces toilettes...</p> <p><b><u>Travaux et aménagements non réalisés :</u></b></p> <p>(Malgré l'insistance des derniers Conseils d'école depuis octobre 2013 )</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l' installation de portes anti-panique aux sorties communes</li> </ul> <p>Les demandes sont également renouvelées en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une casquette ou un abri dans la cour pour les adeptes de l'écomobilité (les vélos et trottinettes)</li> <li>• la sécurisation du dernier escalier du préau,</li> <li>• la réfection de la casquette (fuite de gouttière),</li> <li>• le complément d'aménagement de la cour (mobilier de plein air notamment),</li> <li>• sécurisation des armoires ou nouvelles armoires dans les salles partagées avec les TAP.</li> </ul> <p><b><u>Les travaux demandés de très longue date et toujours pas réalisés</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la réfection de la façade du bâtiment A et des coursives de l'étage du bâtiment A</li> <li>• rénovation des coursives du bâtiment B</li> </ul>
--	--

6.la vie de l'Amicale laïque	<p><b>Bilan des actions de l'Amicale laïque Paul Bert</b> : le bilan du marché de Noël est en tous points positifs aussi bien sur l'aspect de la convivialité que sur celui de la rentabilité financière qui avoisine les 1000€ cette année.</p> <p>Chacun s'en félicite et remercie toutes les bonnes volontés qui ont favorisé cette réussite.</p>
------------------------------	--

Clôture	L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt le Conseil en invitant les membres à partager un moment de convivialité autour d'un verre offert par les représentants de la municipalité, qui en sont remerciés !
---------	--